

Séance du conseil communal du 20 décembre 2024

Résumé sommaire

Ordre du jour

Prése	nces		2
Séand	e publiqu	ue	2
1.	Aménagement communal et environnement		
	1.1)	Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – N	/lodification
	ponctu	uelle aux niveaux des bâtiments et gabarits protégés – Prise de position	2

Mairie:

24, rue de l'Eau L - 4920 Bascharage

Adresse postale :

B.P. 50 L - 4901 Bascharage

Présences

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Yves Cruchten, Frank Pirrotte et Mireille Duprel,

échevins ; Josée-Anne Siebenaler-Thill, Arsène Ruckert, Christian Kirwel, Nathalie Demeyer-Scholler, Jil Feipel, Jérôme Hautus, Vincenzo Turcarelli et

Joseph Hames, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusé : Danielle Schmit (délégation du droit de vote à Frank Pirrotte) ; Louis Philippe

(délégation du droit de vote à Michel Wolter), Tom Ferber (délégation du droit de

vote à Nathalie Demeyer-Scholler), conseillers.

Début de séance : 8h15 Lieu : Maison communale / salle des séances

Séance publique

1. Aménagement communal et environnement

1.1) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle aux niveaux des bâtiments et gabarits protégés – Prise de position

L'architecte communale Carole Juttel explique les détails des contestations déposées par deux parties concernant le classement des bâtiments à protéger. Le conseil communal complète en conséquence la prise de position du 7 octobre 2024, qui reste inchangée pour le reste.